

Communiqué de presse

TechnipFMC confirme ses prévisions 2019 par segment et annonce des charges de dépréciation hors trésorerie de 2,4 milliards de dollars au quatrième trimestre, en grande partie dues à l'évolution de sa capitalisation boursière

LONDRES, PARIS, HOUSTON, le 10 février 2020 - TechnipFMC plc (NYSE: FTI) (Paris: FTI) a annoncé aujourd'hui une mise à jour financière préliminaire avant la publication de ses résultats du quatrième trimestre 2019 de la société, prévue pour le mercredi 26 février 2020.

La société prévoit que les résultats par segment pour l'année 2019 seront les suivants :

- Chiffre d'affaires consolidé de la société proche de la médiane des prévisions à 13,5 milliards de dollars
- Marge d'EBITDA ajustée¹ pour tous les segments égale ou supérieur aux prévisions d'au moins 11,5% pour le Subsea, 16,5% pour l'Onshore/Offshore et 10% pour le segment Surface Technologies
- Charges corporate nettes¹ en ligne avec les prévisions de 210 à 215 millions de dollars, hors impact des fluctuations de change

La société prévoit qu'environ 2,4 milliards de dollars de charges de dépréciation d'actifs hors trésorerie affecteront les résultats du quatrième trimestre.

Trimestre clos (Approximatif, en milliards)	Subsea	Surface Technologies	Total
Écart d'acquisition	\$1,3	\$0,7	\$2,0
Autres actifs	0,4	n/m	0,4
Total	\$1,7	\$0,7	\$2,4
Facteur principal	<i>Réduction de la capitalisation boursière</i>	<i>Changement des perspectives en Amérique du Nord</i>	

Dans le cadre du test annuel de dépréciation de l'écart d'acquisition de la société, la capitalisation boursière de l'entreprise a été comparée à notre estimation de la juste valeur pour chaque segment. La capitalisation boursière de TechnipFMC à la date de test, avait diminué de manière significative par rapport à l'évaluation de l'année précédente, en partie à cause d'une plus grande incertitude géopolitique et de la baisse des prix des matières

premières. Par conséquent, notre estimation de la juste valeur des actifs n'était pas en adéquation avec la capitalisation boursière à la date du test.

Dans le segment Subsea, la société prévoit d'enregistrer une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition d'environ 1,3 milliards de dollars en raison de la baisse de la capitalisation boursière de la société. Cette charge ne reflète pas un changement dans nos perspectives pour 2020 ou à plus long terme.

Dans le segment Surface Technologies, la société prévoit d'enregistrer une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition d'environ 0,7 milliard de dollars. Cette charge reflète un changement dans nos perspectives pour le marché nord-américain compte tenu de l'environnement compétitif à court terme et du recentrage de nos activités régionales pour améliorer le rendement économique de notre activité.

Dans le segment Onshore/Offshore, la société n'enregistrera pas de charge de dépréciation de l'écart d'acquisition. Une amélioration des perspectives de marché, comme en témoigne la croissance significative du carnet de commandes de la société lié aux projets de gaz naturel liquéfié (GNL), justifie le niveau actuel de l'écart d'acquisition attribuable au segment.

Par ailleurs, la société prévoit d'enregistrer d'autres charges de dépréciation d'actifs totalisant environ 0,4 milliard de dollars. La plupart de ces charges seront enregistrées dans le segment Subsea, directement liées à la rationalisation continue de notre empreinte mondiale, bénéficiant de l'adoption accélérée par le marché de notre offre intégrée. Les charges restantes seront enregistrées dans le segment Surface Technologies et sont liées à nos activités en Amérique du Nord.

Toujours au cours du trimestre, la société prévoit d'enregistrer environ 50 millions de dollars de charges et de crédits avant impôts liés à la séparation, à la restructuration et à d'autres activités.

Ces résultats financiers préliminaires sont soumis à la finalisation des procédures habituelles de clôture annuelle et d'audit des états financiers de la société.

¹Nos évaluations prévisionnelles de la marge d'EBITDA ajustée (hors impact lié à l'amortissement de la comptabilisation du prix d'achat et des autres charges) et des charges corporate nettes (hors impact des fluctuations de change) sont des évaluations non-GAAP pour lesquelles nous ne sommes pas en mesure de fournir une réconciliation avec les mesures financières GAAP correspondantes sur une base prospective sans effort déraisonnable, comme décrit plus en détail dans notre communiqué de presse du 23 octobre 2019.

Téléconférence et présentation

Pour rappel, la Société publiera ses résultats du quatrième trimestre 2019 le mercredi 26 février 2020 après la clôture de la bourse de New York (« NYSE »). La société présentera ses résultats du quatrième trimestre 2019 lors d'une conférence téléphonique en anglais qui se déroulera le jeudi 27 février 2020 à 13h00 heure de Londres (8h00 heure de New York).

Pour participer à cette conférence téléphonique, vous devrez composer l'un des numéros suivants environ dix minutes avant le début de la conférence :

France : +33 (0) 1 70 80 71 53

Royaume-Uni : +44 (0) 203 107 0289

Etats-Unis : +1 844 304 0775

International (Autre) : +1 970 297 2369

Le code d'accès de cette conférence est le : 6568587

Un webcast de l'événement sera diffusé simultanément sur notre site internet et sera accessible via le lien suivant : <https://edge.media-server.com/mmc/p/ppnfrxn3>.

Si vous souhaitez écouter ce webcast, vous devrez vous enregistrer sur le site internet au plus tard dix minutes avant le début de la conférence.

Un enregistrement audio de cette conférence sera disponible en ligne à environ 20h00 heure de Londres (15h00 heure de New York) le 27 février 2020.

Informations importantes à l'attention des investisseurs et des détenteurs de parts du capital

Déclarations à caractère prospectif

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Les mots « prévisions », « confiants », « penser », « attendre », « prévoir », « anticiper », « envisager », « devrait », « pourrait », « peut », « pourra », « probablement », « fondé », « estimer », « perspectives » et les expressions similaires désignent des déclarations prospectives, qui ne sont généralement pas inscrites dans le temps. Ces déclarations prospectives comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses significatifs qui pourraient se traduire par un écart important entre les résultats réels et passés et nos prévisions ou attentes actuelles, incluant les facteurs importants connus ci-dessous :

- *les risques associés à notre capacité à conclure la scission et l'opération de séparation envisagées, et notre capacité à réaliser les bénéfices et les synergies prévus par la transaction ;*
- *des changements inattendus liés à des facteurs concurrentiels de notre industrie ;*
- *la demande de nos produits et services, qui est impactée par des changements des prix et de la demande de pétrole brut et de gaz naturel sur les marchés domestiques et internationaux ;*
- *notre capacité à développer et à déployer de nouvelles technologies et de nouveaux services et à protéger et préserver nos actifs essentiels dont nous détenons les droits de propriété intellectuelle ;*
- *les responsabilités pouvant découler de l'installation ou de l'utilisation de nos produits ;*
- *les dépassements de coûts se rapportant à des contrats à prix fixe ou à des projets de construction d'actifs qui sont susceptibles d'impacter notre chiffre d'affaires ;*

- *notre capacité à exécuter nos commandes dans les délais prévus et son impact à l'avenir sur notre chiffre d'affaires, notre rentabilité et nos relations avec nos clients ;*
- *notre dépendance par rapport à des sous-traitants, des fournisseurs et des partenaires de coentreprise, dans le cadre de l'exécution de nos contrats ;*
- *la capacité à recruter et conserver le personnel clé ;*
- *les risques de piraterie auxquels sont exposés nos employés et nos actifs en mer ;*
- *les impacts potentiels des conditions saisonnières ou de la météo ;*
- *la perte cumulée de contrats importants ou d'alliances importantes ;*
- *des lois ou réglementations américaines ou internationales, y compris des lois et réglementations environnementales existantes ou à venir, susceptibles d'augmenter nos coûts, de limiter la demande de nos produits et services ou de restreindre nos activités ;*
- *des troubles affectant l'environnement politique, réglementaire, économique et social des pays dans lesquels nous opérons ;*
- *les risques associés aux services de compensation fournis par The Depository Trust Company et Euroclear en ce qui concerne les titres échangés respectivement sur le NYSE et Euronext Paris ;*
- *le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne ; les risques associés au fait d'être une société anonyme anglaise, et notamment la nécessité d'obtenir l'approbation d'un tribunal par rapport aux « bénéfiques distribuables » et celle des actionnaires par rapport à certaines décisions portant sur la structure du capital et le risque lié à notre capacité à verser des dividendes ou à racheter des actions conformément au plan d'allocation de capital que nous avons annoncé ;*
- *le respect de nos engagements dans le cadre des titres d'emprunt que nous avons émis et la situation des marchés du crédit ;*
- *l'abaissement de notre cote de crédit, qui pourrait restreindre notre capacité d'emprunt sur les marchés de capitaux ;*
- *l'issue de réclamations à notre encontre ou de litiges pour lesquels nous ne sommes pas couverts ;*
- *les risques de variations des taux de change associés à nos activités à l'international ;*
- *des coûts importants liés à la fusion ;*
- *les risques liés à nos acquisitions ou cessions ;*
- *une défaillance de notre infrastructure informatique ou toute violation importante de nos systèmes de sécurité, y compris en rapport avec une cyberattaque, et les manquements réels ou perçus par rapport au respect de nos obligations en matière de sécurité et de confidentialité des données ;*
- *les risques liés à nos obligations fiscales, aux modifications des lois fiscales fédérales aux États-Unis ou des lois fiscales internationales ou aux interprétations dont elles font l'objet ;*
- *les mesures visant à remédier à nos faiblesses importantes pourraient être insuffisantes ou nous pourrions identifier d'autres problèmes en lien avec les contrôles et procédures en matière de divulgation d'informations ou le contrôle interne portant sur le reporting financier ; et*
- *les autres facteurs de risque décrits dans nos déclarations auprès de la United States Securities and Exchange Commission et dans nos déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers en France ou de la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni.*

Nous souhaitons vous avertir de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives, lesquelles ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication. Nous n'endossons aucune obligation de publier une révision ou une actualisation de ces déclarations prospectives après leur date de publication en fonction de nouveaux renseignements, de futurs événements ou autres, sauf dans la mesure requise par la loi.

###

À propos de TechnipFMC

TechnipFMC est un leader mondial des projets subsea, onshore/offshore et surface. Grâce à nos technologies et systèmes de production propriétaires, à notre expertise intégrée et à nos solutions complètes, nous améliorons la rentabilité économique des projets de nos clients.

Notre position unique nous permet d'offrir une plus grande efficacité tout au long du cycle de vie des projets, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation et même au-delà. Grâce à des technologies innovantes et de meilleures performances, notre offre ouvre de nouvelles opportunités à nos clients dans le développement de leurs ressources pétrolières et gazières.

Nos 37 000 collaborateurs sont tous guidés par un engagement sans faille auprès de nos clients et par une forte culture de l'innovation. Ils remettent en question les pratiques du secteur de l'énergie et repensent les méthodes pour atteindre les meilleurs résultats.

TechnipFMC utilise son site web www.TechnipFMC.com comme canal de distribution pour des informations importantes. Pour en savoir plus sur notre entreprise et sur la façon dont nous optimisons les performances de l'industrie mondiale de l'énergie, rendez-vous sur le site www.TechnipFMC.com et suivez-nous sur Twitter @TechnipFMC.

Contacts

Investor relations

Matt Seinsheimer
Vice President Investor Relations
Tel: +1 281 260 3665
Email: [Matt Seinsheimer](mailto:Matt.Seinsheimer@technipfmc.com)

Phillip Lindsay
Director Investor Relations (Europe)
Tel: +44 (0) 20 3429 3929
Email: [Phil Lindsay](mailto:Phil.Lindsay@technipfmc.com)

Media relations

Christophe Bélorgeot
Senior Vice President Corporate Engagement
Tel: +33 1 47 78 39 92
Email: [Christophe Belorgeot](mailto:Christophe.Belorgeot@technipfmc.com)

Jason Hyonne
Public Relations Officer
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@technipfmc.com)